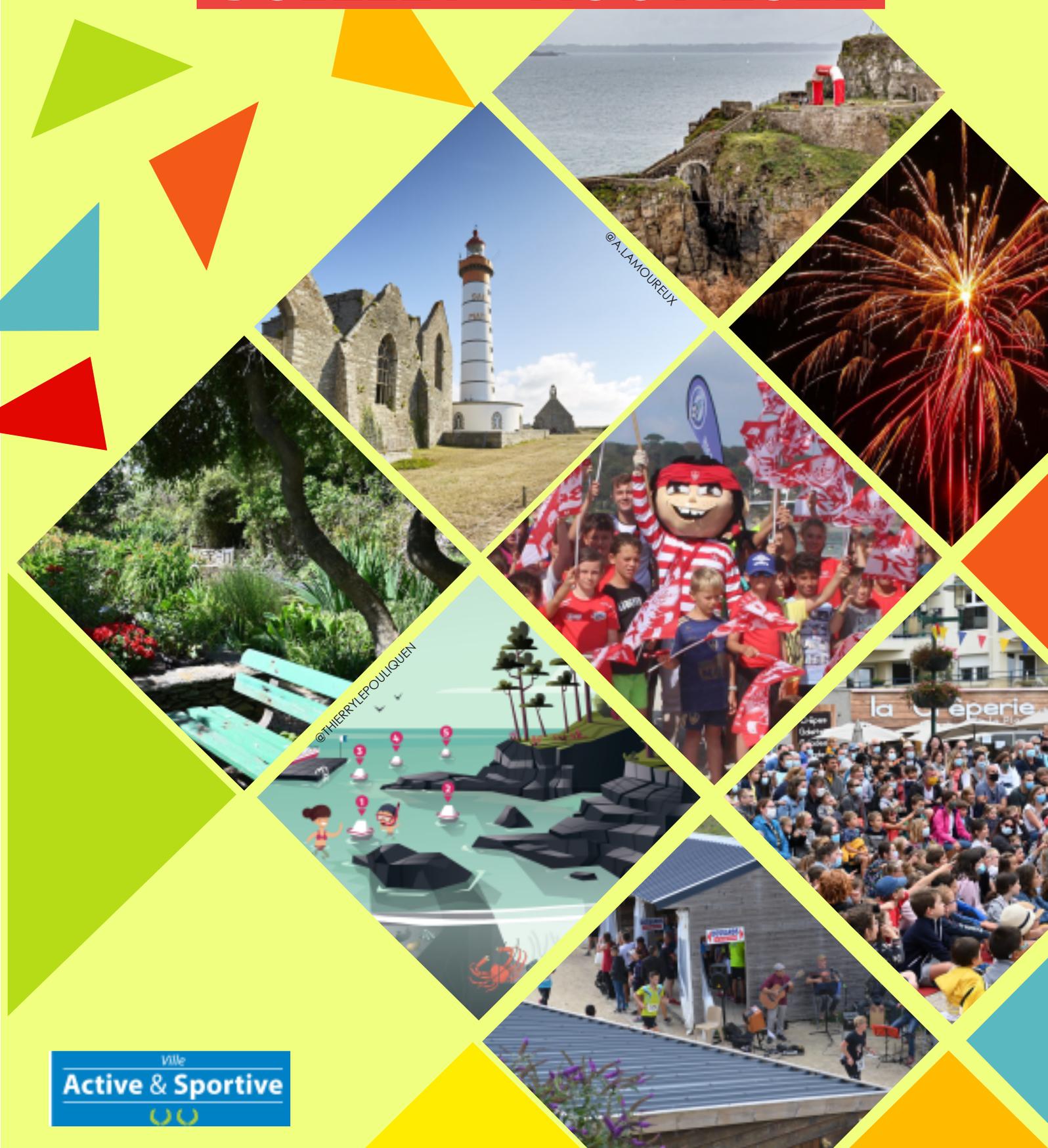


PLOUGONVELIN

MAGAZINE MUNICIPAL

JUILLET - AOÛT 2022



@A.LAMOUREUX

@THIERYLEPOULQUEN

Julien LAVERGNE et Hugues GENTELET en association avec Christophe DECHAVANNE présentent

3H DE SPECTACLE 100% LIVE

LES ANNÉES 80

La tournée



LIO - PARTENAIRE PARTICULIER

JULIE PIETRI - DÉBUT DE SOIRÉE

LOS DEL MAR - LES AVIONS

avec leurs musiciens et choristes

**BUVETTE ET
RESTAURATION
SUR PLACE**

**Jeudi
28
JUILLET**

21h30

PLOUGONVELIN
THÉÂTRE DE VERDURE
FORT DE BERTHEAUME

Réservations : Grandes surfaces, Office de tourisme
www.francebillet.com Infos 06 61 24 02 29



édito

Bertrand AUDREN / Maire



La Commune investit dans l'amélioration du cadre de vie

Le 25 mars dernier, le conseil municipal m'a fait l'honneur de me choisir comme maire, suite au départ de mon prédécesseur, Monsieur Bernard Gouerec.

Je sais que tous les élus de notre conseil sont pleinement mobilisés, afin d'apporter dans un esprit constructif, leur contribution à l'amélioration du cadre de vie de la Commune et du bien-être de ses habitants et de ses visiteurs.

Deux ans après le début de cette mandature, de nombreux projets arrivent maintenant en phase d'exécution.

Pour cette année 2022, ce sont plus de 3,5 millions d'euros de crédits qui sont inscrits en investissement, principalement dans le domaine de la voirie, de la pratique sportive et de la petite enfance.

Ainsi, les travaux de réhabilitation de la rue Saint-Yves ont commencé avec la réalisation de la première tranche de mise aux normes des réseaux d'assainissement sous la maîtrise d'ouvrage de la CCPI. Après la pause estivale, ces travaux redémarreront en septembre et cela jusqu'à la fin de l'année. Viendront ensuite les travaux de voirie (sous maîtrise d'ouvrage de la Commune) qui s'étaleront sur près d'une année. Pour la Commune, il s'agit d'un projet extrêmement important, tant sur plan du coût, que sur le plan environnemental (amélioration des réseaux), et des mobilités (élargissement des trottoirs, création d'une bande cyclable).

La première phase des travaux de réhabilitation du complexe de Trémour a également commencé en ce début du mois de juin, avec la construction d'un terrain synthétique sur la partie nord du complexe. L'objectif de cet équipement est d'augmenter le temps de jeu en extérieur afin de libérer des créneaux dans nos salles couvertes pour permettre la pratique d'autres sports. Les deux autres phases de ce programme, en cours de finalisation, concerneront les salles de sports (création de nouveaux vestiaires, réhabilitation des sols, création de nouveaux espaces de jeux, ...) et le réaménagement des espaces extérieurs.

A la fin de l'année, ce sont les travaux de construction de la crèche qui démarreront, et qui à terme permettront d'augmenter et d'améliorer la capacité d'accueil du pôle enfance.

La Commune a également souhaité se doter d'un parcours d'interprétation sous-marin, au niveau de la plage des curés, afin de permettre aux nageurs et plongeurs de se familiariser avec la flore et la faune marines.

Les nombreuses animations estivales qu'elles soient le fait de la Commune ou des associations permettront également à tout un chacun (habitants et touristes) de profiter pleinement de cette période de l'année.

Avec l'arrivée des surveillants de baignade sur les plages de Bertheaume et du Trez Hir, la saison estivale sera ainsi lancée.

Je vous souhaite à tous, un très bel été sur notre belle Commune.

Bertrand AUDREN
Maire de Plougonvelin

Sommaire

ACTIONS MUNICIPALES.....	4
LE MOT DE L'OPPOSITION	14
LA MAIRIE.....	15
INFORMATIONS MUNICIPALES.....	16
LA TREZIROISE.....	21
LA MEDIATHEQUE.....	22
ANIMATIONS ESTIVALES.....	23
INFORMATIONS DIVERSES.....	29
ESPACE KERAUDY.....	30

NOUVEAUTÉ ÉTÉ 2022, PLAGE DES CURÉS

Le sentier SOUS-MARIN

Plage des curés (entre le Trez-Hir et Bertheaume) Accessible de juin à septembre. À travers un sentier balisé par 5 bouées, la commune de Plougonvelin vous invite à la découverte du milieu et des espèces marines qui peuplent la mer d'Iroise.

Le sentier sous-marin se visite en nageant en surface muni d'un masque, d'un tuba et de palmes.

Le parcours peut rester une balade récréative et originale mais il a surtout pour vocation d'être un espace pédagogique dédié à tous les passionnés de la mer. L'anse des curés est un site naturel d'exception à l'écosystème fragile. Elle est protégée par le Parc naturel marin d'Iroise, reconnu en tant qu'aire marine protégée. Les bouées balisant le sentier sous-marin ont été créées à partir de matériaux recyclables*. Elles sont équipées de facettes informatives qui vous renseigneront sur les espèces présentes sur la zone.

* Le ponton et les bouées sont des «maillages innovants», respectueux de l'environnement et à faible impact sur les herbiers de zostères.

CONSEILS ET RECOMMANDATIONS

- ▶ Savoir nager avec palmes, masques et tuba.
- ▶ S'assurer des conditions physiques et des capacités techniques de chacun pour ne pas se mettre en danger.
- ▶ Penser à vous munir d'une bouée, d'un gilet ou d'un engin flottant.
- ▶ Porter une tenue adaptée (vêtement thermique si l'eau est froide: shorty, combi).
- ▶ Se renseigner sur les conditions météorologiques et sur les marées avant de se mettre à l'eau (vents, vagues).

EN EMPRUNTANT LE SENTIER SOUS-MARIN, VOUS VOUS ENGAGEZ À

- ▶ Ne pas piétiner le lieu de mise à l'eau et ne pas toucher le fond avec vos palmes.
- ▶ Laisser les espèces dans leur milieu (qu'elles soient vivantes ou mortes).
- ▶ Ne pas déplacer les pierres.
- ▶ Ne pas déranger les animaux.
- ▶ Ne pas nourrir les animaux.
- ▶ Ramasser les déchets.

projet co-financé par le Parc naturel marin d'Iroise (Oris français de la biodiversité)



LES ESPÈCES MARINES qui peuplent la mer d'Iroise

- | | |
|----------------------|-------------------------|
| 1 Littorine | 16 Torpille |
| 2 Lièvre de mer | 17 Laminaires |
| 3 Anémone | 18 Spirographe |
| 4 Gobie | 19 fond sableux |
| 5 Goémon noir | 20 Dragonet |
| 6 Fucus | 21 Étoile de mer |
| 7 Oursin de sable | 22 Araignée |
| 8 Himanthales | 23 Herbiers de zostères |
| 9 Prêtre | 24 Seiche qui pond |
| 10 Éponge | 25 Syngnathe |
| 11 Bernard l'hermite | 26 Alvin |
| 12 Bernique | |
| 13 Bar | |
| 14 Lieu | |
| 15 Vieille | |



LA ROUTE, UN ESPACE QUI SE PARTAGE

CHAUSSIDOUX

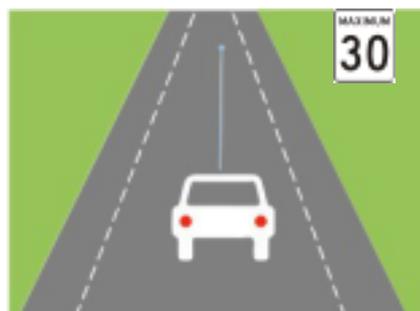
Contraction de chaussée et doux

Mise en place d'un nouveau **chaussidoux**
rue Saint Jean



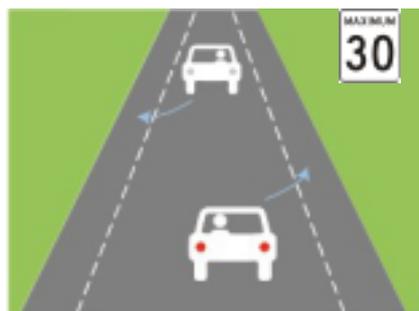
Objectifs : Sécuriser les déplacements cyclistes, apaiser la circulation et favoriser le partage de la route.

COMMENT CIRCULER ?



1 - La route est dégagée

Je circule au centre de la chaussée.



2 - Un véhicule se présente

Je me rabats sur la droite pour croiser le véhicule, tout en vérifiant qu'il n'y a pas de vélo sur la bande cyclable.



3 - Je croise un véhicule et il y a un vélo sur la bande

Je me rabats à droite sur la bande cyclable, je reste derrière le vélo, j'attends que le véhicule soit passé pour doubler le cycliste. Une fois le cycliste doublé, si aucun véhicule ne se présente face à moi, je reste sur la voie centrale.

PASSAGE DE COURTOISIE



RUE DU LANNOU

POUR RAPPEL, SI VOUS ROULEZ À 30 KM/H, 4 VOITURES PEUVENT S'ENGAGER DE CHAQUE CÔTÉ



Piétons et deux-roues : les règles de circulation



A VÉLO, je circule à droite de la route, derrière la ligne discontinue



À PIED, EN SCOOTER OU EN CYCLOMOTEUR, je peux circuler comme les vélos à droite de la route, derrière la ligne discontinue



À MOTO, je respecte les mêmes règles de circulation que les voitures.

REHABILITATION DE LA RUE SAINT YVES

LES RESEAUX

La rénovation du réseau potable et assainissement est en cours.

La 1^{ère} tranche (bd de la mer jusqu'au Perzel) est achevée.

La 2^{ème} tranche (Le Perzel jusqu'au rond-point du bourg) débutera le 5 septembre jusqu'au 20 décembre 2022.

Les réseaux rue Saint Yves >>>



LE FUTUR AMENAGEMENT

a été présenté en réunion publique aux habitants et un cahier de bonnes idées a été mis en place afin de recueillir les observations et les remarques..

Le projet sera finalisé pour septembre.

Les travaux pourront démarrer en début d'année 2023.

<<< La commission de travaux visite des infrastructures en présence du maître d'oeuvre.

ACCESSIBILITE DES PLAGES

La commune bénéficie depuis 2009 du label Handiplage. La plage du Trez-Hir est équipée de :

- **Un accès de plain-pied** aménagé entre le parking et le sable, à proximité du poste de secours
- **Un tiralo** (fauteuil amphibie avec flotteurs qui permet aux personnes à mobilité réduite de se baigner.)
- **2 hippocampes** (fauteuils roulants aquatiques légers, démontables et transportables) étudiés pour arpenter les plages et franchir les obstacles. Ils permettent également l'immersion dans l'eau en assurant le transfert du fauteuil à la baignade.



ACTIONS MUNICIPALES

ENFANCE ET JEUNESSE

1^{ÈRE} COMMISSION CMJ



1^{ÈRE} ACTION CMJ

Participation au nettoyage de la plage du Trez-Hir



CÉRÉMONIE DU 8 MAI



ACTIONS MUNICIPALES

ENFANCE ET JEUNESSE

PARTICIPATION DE LA COMMUNE À LA REDADEG



INCITATION AU COVOITURAGE



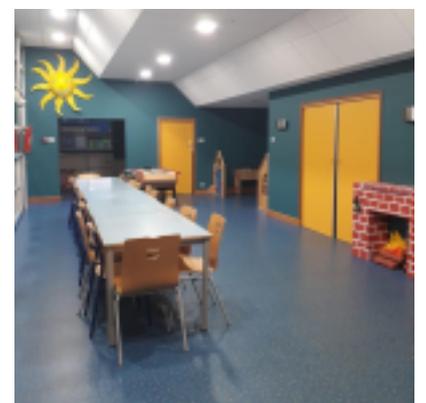
ORGANISATION DE LA VISITE DU MUSÉE DE KEROMNES AVEC LA COLLABORATION DU SOUVENIR FRANÇAIS



EMBELLISSMENT
DE LA COUR DE ROZ AVEL
ET PLANTATIONS DE SAPINS



MISE EN PLACE DU DISPOSITIF
ARGENT DE POCHE
POUR LES 16, 17 ANS



TRAVAUX DE RÉNOVATION
À LA MAISON DE L'ENFANCE,
CHANGEMENT DE TOUTES
LES HUISSERIES

LES RISQUES LITTORAUX

LES RISQUES LITTORAUX REGROUPENT DIFFÉRENTES MANIFESTATIONS :

- les submersions marines ;
- l'érosion littorale ;
- le choc mécanique des vagues (pour lequel, l'énergie développée par la houle est considérable. Elle est capable de détruire les installations humaines sous l'effet de la pression engendrée) ;
- la mobilité dunaire (déplacement naturel des dunes sous l'effet du vent) ;
- la projection de matériaux (sables, galets, etc.).



QU'EST-CE QU'UNE SUBMERSION MARINE ?

La submersion marine est une inondation temporaire de la zone côtière par la mer dans des conditions météorologiques et/ou océaniques défavorables.

Elle se manifeste de différentes façons :

- par des débordements, lorsque le niveau marin est supérieur à la cote de crête des ouvrages ou du terrain naturel ;
- par rupture du système de protection, lorsque les terrains situés en arrière sont en dessous du niveau marin (défaillance d'un ouvrage de protection ou formation de brèche dans un cordon naturel, suite à l'attaque de la houle, au mauvais entretien d'un ouvrage, à une érosion chronique intensive, au phénomène de surverse, à un déséquilibre sédimentaire du cordon naturel, etc.) ;
- par une inondation causée par le franchissement de paquets de mer liés aux vagues, lorsque après un déferlement de la houle, les paquets de mer dépassent la cote de crête des ouvrages ou du terrain naturel.



QU'EST-CE QUE L'ÉROSION LITTORALE ?

L'érosion littorale englobe à la fois l'érosion naturelle induites par les forces marines et également l'érosion générée par l'Homme.

Le recul du trait de côte lié à l'érosion littorale est un phénomène naturel qui s'est aggravé sous la pression des activités humaines.

L'érosion littorale affecte particulièrement les côtes sableuses, et est due à l'action des vagues ou des courants marins mais aussi, aux facteurs humains tels que la surfréquentation des cordons dunaires qui détruit la végétation et expose le sable à l'action du vent, à l'extraction de matériaux utilisés en construction, ou par la mise en place d'ouvrages côtiers qui modifient les échanges sédimentaires, ou encore par l'urbanisation proche du littoral qui entraîne des ruissellements de surface.

Les côtes basses meubles se caractérisent cependant par une mobilité permanente donnant au trait de côte une géométrie variable, pouvant se caractériser par des phases d'avancées et de recul. Les côtes à falaises ne peuvent que reculer. Leur recul est souvent plus complexe à appréhender du fait de la combinaison des actions continentales (infiltration, ruissellement, etc.) en haut de falaises et des actions directes de la mer.

L'érosion côtière induit plusieurs types de risques :

- la rupture de défenses côtières naturelles (cordons dunaires)
- la dégradation des ouvrages de protection



ACTIONS MUNICIPALES

LES RISQUES LITTORAUX DANS LE FINISTÈRE

De par sa situation péninsulaire, le Finistère connaît un climat océanique et doux mais particulièrement exposé aux perturbations venues de l'atlantique.

Dans les zones littorales, les vents violents, une surcote liée à une tempête, associés à un fort coefficient de marée ainsi qu'à un phénomène de vague peut engendrer une submersion marine de la zone côtière. Ce phénomène est aggravé dans les estuaires en cas de crue concomitante du cours d'eau.

LES ACTIONS PRÉVENTIVES

- **La prise en compte dans l'aménagement** à travers les procédures plus récentes, intègrent désormais le phénomène d'érosion littorale, les sur-aléas induits par la submersion marine (franchissement, chocs mécaniques, temps de vitesse et propagation...) et prennent en compte pour la première fois le changement climatique dans les scénarios et prescriptions.

- **Le recensement et la production de cartes des zones basses littorales.**



Cette cartographie de 2013 a été portée à connaissance des maires concernés et constitue la référence pour l'application des droits des sols (R111-2 du code de l'urbanisme) sur l'ensemble du littoral finistérien concerné

LE TERRITOIRE DE PAYS D'IROISE COMMUNAUTÉ EST CONCERNÉ PAR DIVERS RISQUES LIÉS À LA MER

inondation par remontée du niveau marin dans les estuaires, submersion marine et érosion du trait de côte.

QUELQUES DÉFINITIONS : NOTIONS D'ALÉA, D'ENJEU, VULNÉRABILITÉ ET RISQUE

- **L'aléa** est la manifestation d'un phénomène naturel d'occurrence et d'intensité données. Dans le cadre de cette réflexion, on s'intéresse plus particulièrement aux aléas submersion marine et érosion côtière.

- **Les enjeux** sont les personnes, les biens, les activités susceptibles d'être affectés par les aléas. Les enjeux situés en zone inondable ou secteurs soumis à l'érosion sont dits vulnérables.

- **La vulnérabilité** se définit comme les caractéristiques et les circonstances d'un territoire ou d'un système qui le rendent susceptibles de subir les effets d'un danger. La vulnérabilité peut être humaine, structurelle, économique...

- **Le risque** correspond au croisement d'un aléa et d'un ou plusieurs enjeux vulnérables sur le territoire

SECHERESSE : VIGILANCE

& APPEL A LA SOBRIETE DES USAGES DE L'EAU

Depuis le vendredi 17 juin 2022, **le département du Finistère est placé en état de vigilance sécheresse.**

Le territoire du SAGE1 du Bas-Léon, malgré ses rivières aux débits généralement soutenus en été, est lui aussi marqué par un très fort déficit de pluie depuis la fin 2021.

Cela conduit à des niveaux des eaux souterraines et des débits de rivière bien inférieurs aux moyennes enregistrées habituellement en juin. Ainsi, malgré les pluies récentes, la rivière Aber Wrac'h, présente des niveaux très bas pour un mois de juin.

Dans ce contexte, les élus représentant les collectivités productrices et distributrices de l'eau potable sur le Bas-Léon, se sont accordés sur la nécessité d'en appeler à la responsabilité de tous les usagers d'utiliser l'eau de manière économe et raisonnée.

Chacun, particulier, industriels, collectivités, exploitants agricoles, est invité à réduire de manière volontaire sa consommation en eau, en particulier sur ses usages non prioritaires comme le lavage des bâtiments et des voiries, l'arrosage des pelouses, des espaces verts et terrains de sport, le lavage des véhicules ou le remplissage des piscines privées...

SPORTS & ASSOCIATIONS

Nous avons l'honneur de vous annoncer que le jury de l'ANDES, le réseau sport des collectivités locales a renouvelé **le label « Ville Active et Sportive », deux lauriers** pour notre commune. La remise officielle est programmée le 25 août à Limoges.**

Notre commune de Plougonvelin (4.174 habitants), ville active et sportive** 2018-2019-2020-2021-2022, dispose du complexe sportif de Trémour que nous souhaitons réhabiliter. Le complexe sportif de Trémour offre actuellement : 2 salles omnisports (vétustes), une maison des sports, un parking, un skate Park, des vestiaires, une buvette, une tribune, des espaces libres non exploités, une salle polyvalente où est pratiqué le tennis de table, l'échauffement du hand et 3 terrains de football (gazon naturel).



Ces équipements structurants essentiels pour la politique sportive de la commune souffrent actuellement pour certains espaces de leurs conceptions anciennes, des intempéries qui limitent trop souvent la pratique des activités en extérieur et les dégâts subis par la tempête Zeus ont endommagé la structure de la salle omnisports N°1.

Nous avons mandaté la société D2X International, partenaire conseil des collectivités, pour la réalisation d'un audit complet de façon participative auprès des associations, des usagers, pour un accompagnement, une analyse des besoins, une étude faisabilité et l'élaboration des scénarii possibles.



Les conclusions de cet audit et les échanges avec la société D2X et l'ensemble des associations sportives nous ont permis de valider un projet collectif pour l'ensemble des activités sportives et écoles avec **la réhabilitation du complexe sportif qui comprend en TROIS PHASES :**

Phase 1 – 2022 : réalisation d'un terrain synthétique en lieu et place du terrain N°3

Objectifs : proposer aux associations sportives et écoles une surface utilisable sportive extérieure praticable à l'année.



Phase 2 – 2023 : réalisation d'un bloc vestiaire mutualisé, cours de tennis-Padel et espaces multisports, en lieu et place du terrain de football N°2.

Objectifs : proposer un espace de tennis et Padel qui permettra de libérer les créneaux des deux salles omnisports occupés actuellement par l'ATP pour augmenter le temps de jeux et entraînements des sports collectifs, handball, volley, badminton, écoles et autres activités.

En parallèle, nous continuerons les travaux de réhabilitation des deux salles omnisports (toiture, vestiaires, sols...)

Phase 3 – 2024 : Suite des travaux de réhabilitation des deux salles omnisports et aménagements des extérieurs, parkings, accès...

Au-delà la réponse aux besoins des usagers, il s'agira de transformer ce complexe sportif en ouvrage moderne, en tenant compte de l'environnement, de l'urbanisme, du numérique, des performances énergétiques et pérenne pour les décennies à venir qui permettra d'atteindre la plus parfaite adéquation entre qualité du projet, économie de projet, de la demande, maintien de la qualité du service et de l'offre sportive.

Ce projet devrait donner un nouvel élan à toutes les associations sportives, les écoles, Plougonvelinois-e-s et permettre d'atteindre de nouveaux objectifs.

Dans l'attente de la réalisation de ce projet, nous devons tous s'adapter aux aléas et contraintes liés aux chantiers et trouver les meilleures solutions pour gérer au mieux les conditions de réalisation, les plannings, l'occupation des salles pour continuer à proposer les activités sportives à tous Plougonvelinois-e-s, les jeunes, les seniors et les loisirs, les estivants, désireux de pratiquer du sport à Plougonvelin.

Je veux ici remercier sportivement tous Plougonvelinois-e-s, les acteurs, les associations, les clubs sportifs, les athlètes, les sportifs, les élus, les communes partenaires, les collectivités, les sponsors et partenaires qui participent toute l'année à l'animation sportive de Plougonvelin, MERCI et RESPECT à vous tous.

Bonne saison estivale, sportive, portez-vous bien !
ET BONNES VACANCES

Stéphane CORRE, Adjoint aux sports

CCAS DE PLOUGONVELIN

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE COMMUNE DE PLOUGONVELIN



L'organisation et le fonctionnement du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Plougonvelin, établissement public administratif communal agissant dans le domaine social, sont régis par les articles L.123-4 à L.123-9 et R.123-1 et suivants du Code de l'Action Sociale et des Familles.

Le CCAS dispose d'une personnalité juridique distincte de la commune.

Il constitue un outil politique de l'action sociale à l'échelle communale dont le fonctionnement, l'organisation et les missions lui sont propres. Il n'en possède toutefois pas l'exclusivité, certaines activités relevant du domaine social pouvant être assurées et financées directement par la commune.

Il est dirigé par un Conseil d'administration présidé par le Maire et composé de 16 membres (8 élus à la représentation proportionnelle-2 élus de la majorité municipale, 2 de l'opposition- par le Conseil municipal, et 8 nommés par le Maire en fonction de critères définis par la loi. En l'absence du Maire, les réunions sont présidées par le Vice-Président élu par le Conseil. Ce Conseil d'administration. détermine, en liaison avec la commune, les orientations et les priorités de la politique sociale locale.

MISSIONS OBLIGATOIRES ET FACULTATIVES DU CCAS

Les missions du CCAS sont définies par le Code d'Action Sociale et des Familles

Il est essentiellement chargé des missions suivantes :

- Il anime une action générale de prévention et de développement social sur la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées.
- Il peut intervenir sous forme de prestations remboursables et non remboursables
- Il participe à l'instruction des demandes d'aide

sociale dans les conditions fixées par voie réglementaire.

- Il peut créer et gérer en services non personnalisés des établissements et services sociaux et médico-sociaux.

- Il est chargé de produire, en liaison avec la Commission d'action sociale et Santé de la Communauté des communes du Pays d'Iroise, une analyse des besoins sociaux de l'ensemble de la population du territoire de son ressort.

Sur la base de ce diagnostic, le CCAS met en œuvre une action sociale générale, et des actions spécifiques. Il peut intervenir au moyen de prestations en espèces, remboursables ou non, et des prestations en nature.

- A l'occasion de toute demande d'aide sociale déposée par une personne résidant sur son territoire, y ayant élu domicile, ou réputée y résider, ou sans domicile fixe, le CCAS procède aux enquêtes sociales en vue d'établir ou de compléter le dossier d'admission à l'aide sociale

- Enfin, il constitue et tient à jour un fichier des personnes bénéficiaires d'une prestation d'aide sociale, résidant sur le territoire de la commune. Les informations nominatives de ce fichier sont protégées par le secret professionnel .

- De plus, au-delà de ses missions obligatoires, il appartient au CCAS, en concordance avec la commune de définir et prendre en charge les actions sociales qui sont le plus à même de répondre aux besoins de la population locale.

MODALITES DE FONCTIONNEMENT DU CCAS

DÉLÉGATIONS AU VICE-PRÉSIDENT

Certaines compétences relevant du Président/Maire sont été déléguées au Vice-Président, à savoir le pouvoir d'attribution de certaines prestations facultatives, en fixant les conditions d'octroi.

- En chèque de paiement seulement (pas

ACTIONS MUNICIPALES

d'espèces)

- En bon de nourriture ou dons en nature (banque alimentaire)
- En prêts remboursables (convention avec la commune- mensualités sur compte automatique par le Trésor public). Le plafond est fixé à 1500 euros.
- Mise en place du portage à domicile
- Proposition d'attribution des logements sociaux implantés sur la commune et propriété des bailleurs sociaux (Aiguillon Constructions, Armorik Habitat, Brest Métropole Habitat)
- Don exceptionnel dans la limite de 1000 euros

CRÉATION DE COMMISSIONS PERMANENTES

Au sein du Conseil d'administration sont créées des Commissions permanentes (analyse des besoins sociaux, Solidarité comportant la Solidarité alimentaire, le Portage à domicile, les secours d'urgence, et toute autre forme de solidarité, Logement social, Aînés, finances et subventions aux associations, « Handicap », Jeunesse et réinsertion des jeunes en difficulté, Évènementiel et communication).

CONFIDENTIALITÉ DES DÉBATS

Les réunions se déroulent en principe à huis-clos. La séance ne peut être ouverte à des membres extérieurs que si leur présence est jugée nécessaire par le Président et que si aucune information protégée par le secret professionnel n'est divulguée.

Les membres du Conseil d'administration sont tenus au Secret professionnel dans le cadre de leurs activités au sein du CCAS.

Contrôle de légalité

Comme toutes les collectivités locales, le CCAS est soumis au contrôle de droit commun. Les délibérations sont transmises aux services préfectoraux.

ACCÈS AUX DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

Communication des documents budgétaires

Les documents se rapportant à la préparation, à l'adoption et à la modification du budget du CCAS, dès lors qu'il a été adopté par le Conseil d'administration, sont communicables aux administrés dans les limites posées par le Règlement intérieur du CCAS.

La communication des documents budgétaires, s'effectue au siège du CCAS, en l'occurrence en Mairie aux heures d'ouverture au public.

Octroi des aides facultatives du CCAS

Les dossiers et comptes rendus sociaux des administrés ayant sollicité une aide du CCAS sont anonymisés lors de leur examen en séance d'attribution des aides facultatives du CCAS

RESSOURCES DU CCAS (Art R.123-25 du Code de l'Action Sociale et des Familles)

Le CCAS dispose d'un budget et de ressources propres. Ces ressources sont représentées par :

- Les subventions versées par la commune
- Les produits des concessions funéraires
- Les produits des prestations de services fournies par Le CCAS, notamment le Portage de repas à domicile assuré à l'heure actuelle dans le cadre d'une convention, par la Résidence Pen ar Streat (Amitiés d'Armor » du Conquet. Cette prestation s'effectue sans marge bénéficiaire pour le CCAS.

MEMBRES DU CCAS

Mr Bertrand AUDREN, Maire, Président de droit du CCAS

Membres élus : Mr Dominique BILY, Mme Rachel KERSULEC, Madame Maryline LE GOFF, Mr Guy LE GUERN, Mme Aurore QUERE, Mme Sylvie LE RHU, Mme Jocelyne POIRSON, Mme Gwenaëlle RIOUAL,

Membres nommés : Mme Michèle APPRIOU, Mr Lionel BATHELIER, Mme Eliane BERGOT, Mme Lisette COCAIGN, Mme Yvette GOURIOU, Mr Alain LE GUEN, Monsieur René Le MOIGN.

Guy LE GUERN

Adjoint aux Affaires Sociales, aux Aînés, à la Solidarité et à la Santé, Vice- Président du CCAS

AGENDA 2022 DES MANIFESTATIONS SOUTENUES PAR LE CCAS DE PLOUGONVELIN

Lundi 18 juillet et lundi 25 juillet 2022 de 15h à 18h, Stand de Prévention sur les Risques solaires animé par le Comité départemental de la Ligue contre le cancer sur la plage du Trez Hir

Lundi 1er août 2022, Journée « Don du Sang » par l'Etablissement Français du sang au Centre culturel Keraudy. Inscription des donneurs obligatoire en consultant par internet par moteur de recherche « mon rdv don de sang » (<https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>). Ou tel 02 98 44 50 77 si accès internet impossible.

Samedi 8 octobre 2022 : Repas des anciens au Centre culturel Keraudy.

Jeudi 20 octobre, journée d'action « Vivre ensemble le numérique » organisée par le CLIC et la Direction de la Cohésion Sociale et de la Santé de la Communauté des communes du Pays d'Iroise au Centre culturel Keraudy.

Dimanche 15 octobre 2022 : Journée Octobre Rose avec le Comité Départemental de la Ligue contre le cancer et les Associations et Organismes volontaires.



ENP

Les élus Energies Nouvelles Plougonvelin à votre écoute.

En janvier 2022, nous avons fait publiquement le voeu d'une meilleure exemplarité de notre maire, sans imaginer la tournure finalement prise par les événements. Au-delà de ces turpitudes de bas étage, espérons que la majorité retrouve une sérénité suffisante pour oeuvrer pleinement au service des Plougonvelinois. Mais ne nous leurrions pas : une juxtaposition de projets sans fil directeur ne fait pas une politique de développement harmonieuse sur le long terme.

Régulièrement sollicités sur le sujet de la propreté, vos élus ENP restent vigilants pour que notre ville soit une cité exemplaire. Nous remontons ces sujets au conseil municipal pour que toutes les mesures soient prises pour éviter les poubelles qui débordent et les points de collectes des ordures ménagères nauséabonds. Plougonvelin est mal entretenu, chacun peut le constater. Pour garantir son attractivité, une commune touristique se doit d'être irréprochable.

Côté environnement, une enquête publique est prévue en juillet sur le classement des paysages de la pointe St Mathieu, situés entre la station d'épuration de Plougonvelin et la Pointe aux Renards au Conquet. A l'initiative de l'Etat, Il s'agit de

CAP Plougonvelin

Il est très inhabituel pour une tête de liste d'opposition, après seulement un an et demi de mandat, d'assister au retrait quasi simultané de la vie politique de ses deux principaux adversaires de l'élection municipale. Si dans notre discours de Keraudy nous avons annoncé que ce qui se jouait en 2020 marquerait la fin d'une ère, il a fallu attendre un peu pour que notre analyse devienne réalité.

Toujours est-il que nous abordons ce nouveau chapitre avec un optimisme d'autant plus grand que le nouveau Maire a clairement donné des gages d'ouverture que nous apprécions. Jusqu'ici, le fait que Cap Plougonvelin ne soit qu'un des deux groupes d'opposition n'a pas empêché les Plougonvelinois de voir se concrétiser certaines de nos idées et actions : la restructuration du prêt de la piscine, la retransmission vidéo des débats (combat que nous avons aussi mené au niveau communautaire au sein du collectif des Citoyens d'Iroise), l'obtention d'un local pour notre groupe, l'intégration de Plougonvelin à la liste de la loi Climat & Résilience sur les communes devant prendre des dispositions face à la montée du niveau de la mer...

Notre choix d'avoir une position d'indépendance vis-à-vis de la politique menée par les anciens Maires se révèle aujourd'hui plus que pertinente. Nous sommes libres de toutes nos décisions tout en étant ouverts aux travaux en commun avec l'ensemble des bonnes volontés qui veulent se mettre au service de l'intérêt commun. Nous conservons toute notre capacité critique pour exercer notre mission de contrôle et d'information au service des habitants de la commune, comme nous l'avons fait jusqu'ici.

Pour les quatre années de mandat à venir, nous serons particulièrement vigilants sur différents sujets que nous jugeons être majeurs pour l'avenir de notre commune et de ses habitants.

Tout d'abord, concernant l'urbanisme, le patrimoine et les espaces agricoles, nous n'avons pas pu à ce jour stopper l'ancienne politique qui a consisté à mener des actions très préjudiciables comme la destruction de ce qui restait de la

protéger nos paysages exceptionnels, magiques aux dire de la DREAL. Exprimez-vous en nombre pour que nos intérêts soient protégés et que nos agriculteurs, en première ligne, soient aussi peu impactés que possible pour leur développement futur.

Vous l'avez remarqué, l'opération Coeur de Bourg avance et vous avez sans doute constaté des écarts entre les images qui nous ont été vendues et la réalité. Vous ne rêvez pas, le bâtiment en bas de la place du Général de Gaulle empiète largement sur les places de stationnement, déjà insuffisantes dans le bourg.

Enfin, pour faire suite à sa démission annoncée, nous tenons à remercier chaleureusement Israël Bacor pour son leadership à nos côtés et pour son investissement politique en faveur de Plougonvelin.

Nous vous tiendrons informé de nos prochaines réunions rencontres avec les habitants.

Bel été 2022 à toutes et tous !

Gwenaëlle Rioual - Pierre Yves Le Dreff - Jocelyne Poirson
- Philippe Thomas - Pascal Le Moigne
Le groupe ENP enp@plougonvelin.fr

nécropole ou de la partie historique du bourg, la disparition de terres agricoles. Le développement urbain « compulsif » a été préoccupant et mérite une nouvelle réflexion incluant aussi largement que possible la population tout en tenant compte de perspectives de développement économique en phase avec la réalité de l'époque.

Ce développement urbain couplé au changement climatique en cours induit aussi des questions sur la façon dont nous nous déplaçons, que ce soit dans le cadre de notre travail, de nos loisirs ou pour le tourisme. Le cheminement doux, l'usage des pistes cyclables, des sentiers côtiers ou de randonnées, les liens inter-communes doivent être repensés, les modes de transport doivent être questionnés, là aussi en tenant compte de l'évolution de la commune, des nouvelles offres de transports, de la rupture énergétique.

Enfin, dernier mais pas ultime sujet, avant la fin du mandat le couperet de l'échéance des trois ans fixés par le GIEC tombera. Jusqu'ici, à Plougonvelin l'action politique de lutte contre les conséquences du changement climatique a été au mieux embryonnaire. Pourtant la prise de conscience existe. Nous avons pu le constater dans les faits lors d'une de nos participations à une conférence débat organisée à l'hippocampe. Mais savoir qu'il y a un problème ne suffit plus. Il faut agir. Et si les élus et les citoyens de Plougonvelin ont peu d'influence sur le destin de la planète, nous avons une capacité majeure d'action dans notre commune et sur le territoire d'Iroise.

Cap Plougonvelin prendra des initiatives à la rentrée sur ces sujets. Nous espérons que toutes les forces politiques de notre commune s'y intéresseront et que tous les citoyens de la commune décidés à agir y participeront, sans crainte maintenant que le clivage partisan de la campagne s'est dissipé.

Philippe RIS, élu Cap Plougonvelin, <https://philippe-ris.fr>

LA MAIRIE



**SERVICES ADMINISTRATIFS
DE LA MAIRIE**
Tél. : 02 98 48 30 21

SERVICE TECHNIQUE ET ESPACES VERTS
technique@plougonvelin.fr
02 98 48 23 32

POLICE MUNICIPALE
police@plougonvelin.fr (toute demande)

MAISON DE L'ENFANCE
maison.enfance@plougonvelin.fr
02 98 48 27 54

CANTINE
cantine@plougonvelin.fr 02 98 48 31 69

LA MAIRIE

CONTACTER LA MAIRIE

Rue des Martyrs
Tel : 02 98 48 30 21
mairie@plougonvelin.fr

HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi, Mardi, Jeudi
8h30 - 11h45 et 13h30 - 17h30

Mercredi : 8h30 - 11h45

Vendredi :
8h30 - 11h45 et 13h30 - 17h00

Samedi : 9h00 - 11h45
(permanence état civil uniquement)

ESPACE KERAUDY CENTRE CULTUREL ET DE CONGRES

accueil@espacekeraudy.com
02 98 38 00 38

ANIMATION ET FORT DE BERTHEAUME

animation@espacekeraudy.com
02 98 38 03 81

MEDIATHEQUE

mediatheque@espacekeraudy.com
02 98 38 03 83

BULLETIN MUNICIPAL

bulletin@plougonvelin.fr
02 98 38 03 81



BERTRAND AUDREN
MAIRE



CONSEIL MUNICIPAL
2020 - 2026



Audrey KUHN
1ère Adjointe
Enfance et Adolescence



Stéphane CORRE
Adjoint Sport, Evénementiel
Sportif, Associations sportives



Hélène BELLEC
Adjointe Travaux, Voirie et
Réception de la qualité de
l'espace public, Réseaux,
Bâtiments



Patrick PIGNER
Adjoint Action et associations
culturelles à patrimoine,
Patrimoine, Tourisme,
Communication



Christine GALVEZ
Adjointe Urbanisme et
Environnement



Pierre DUROSE
Adjoint voisinage, Sécurité,
Accessibilité, Handicap



Maryline LE GOFF
Adjointe Parentalité,
Jeunes adultes



Guy LE GUERN
Adjoint Social, Famille,
Solidarité, Santé et
associations en lien avec ces
domaines

Les conseillers municipaux :

Conseillers délégués :

Gilbert LE PERSON
Kayleen LUCAS -ABGRALL
Eric BAUDELLE

Conseillers :

Dominique BILLY
Céline LANNUZEL
Sylvie LE RU
Christophe TREUIL
Aurore QUERE

David GUEGUEN
Rachel KERZULEC
Cédric CALVARIN
Gisèle GUIVARCH
Gwenaëlle RIOUAL
Pierre-Yves LE DREFF
Jocelyne POIRSON
Philippe THOMAS
Pascal LE MOIGNE
Philippe RIS

INFORMATIONS MUNICIPALES



Accueil de loisirs et périscolaire : rue Mezou vilin. Tél : 02 98 48 27 54 (maison.enfance@plougonvelin.fr)

Multi accueil : rue de la forge. Tél : 02 98 48 29 09 (creche@plougonvelin.fr)

La maison de l'enfance sera ouverte tout l'été

MULTI ACCUEIL INTERCOMMUNAL

(Plougonvelin – Le Conquet – Trébabu)

Le multi accueil est ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 19h.

Il accueille de façon régulière 18 enfants « crèche » et peut accueillir les enfants de 3 mois à 3 ans de façon ponctuelle « halte-garderie ».

Les places de crèche ont été attribuées au printemps pour la rentrée de septembre 2022.

Pour les futures demandes, vous pouvez retirer un dossier de préinscription à la maison de l'enfance ou le télécharger sur le site internet de la commune. La prochaine commission d'admission (rentrée de janvier 2023) se réunira à l'automne.

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à prendre contact avec la directrice du multi-accueil Mme Madec.

ALSH

L'accueil de loisirs est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 19h pendant les vacances scolaires et les mercredis en période scolaire.

Pour cet été les animateurs préparent de supers animations sur différents thèmes : **l'eau ça mouille, les aventuriers, au soleil, Egypte**, etc...

Le programme des animations est disponible à la maison de l'Enfance ou sur le site internet de la commune « espace enfance ».

Inscriptions via le portail famille sur Internet (pour une première inscription, contacter la maison de l'enfance). Facturation selon le quotient familial.

SÉJOURS

Deux séjours à destination des 7/12 ans sont proposés cet été :

- Du 20 au 22 juillet à Tréglonou (équitation)
- Du 22 au 26 août à Plougastel-Daoulas (activités nautiques)

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

L'accueil périscolaire est ouvert les jours d'école de 7h à 8h30 et de 16h15 à 19h. Un goûter est offert aux enfants.

Facturation au quart d'heure selon le quotient familial.

L'accueil périscolaire propose une aide aux devoirs.

Vous avez du temps libre en fin d'après-midi ?

Venez agrandir notre équipe de bénévoles pour l'aide aux devoirs les lundis et jeudis soir de 16h45 à 18h (de façon régulière ou ponctuellement).

OXYJEUNES

Ouvert les mercredis et vacances scolaires, l'accueil jeune intercommunal propose différentes activités et sorties à destination des 10/13 ans.

Informations et renseignements sur le site www.leconquet.info ou sur facebook : **Oxy Jeunes Iroise**

BABY-SITTERS

Afin de faciliter la mise en relation entre parents et baby-sitters nous disposons d'une liste de personnes disponibles pour encadrer des enfants.

Renseignements au 02 98 48 27 54
ou maison.enfance@plougonvelin.fr

LE BULLETIN MUNICIPAL

Parution tous les vendredis, format A4 recto-verso. Pas de publication en juillet et août (magazine estival). Les informations **sont à fournir avant le mercredi**. Elles ne dépasseront pas 4 lignes, incitant à aller vers vos propres sources de communication.

Le nombre de photos sera limité, il n'y aura aucun engagement de parution qui se fera en fonction de la mise en page.

Seront publiées en priorité les informations de la semaine, puis celle de la quinzaine en fonction de la mise en page.

CADASTRE DIRECTION DES SERVICES FISCAUX

Pour rechercher, consulter et demander des planches de plans connectez-vous sur : www.cadastre.gouv.fr qui permet d'accéder au plan cadastral par internet

LA CARTE PRIVILEGE

Réservée aux habitants de Plougonvelin et Trébabu, elle vous permet de bénéficier de tarifs préférentiels à l'Espace Aquatique Tréziroise et sur certains spectacles à l'Espace Kéraudy. **Pour renouveler votre carte ou pour une première carte : Rendez-vous à l'Espace Kéraudy (service animation) avec un justificatif de domicile, une pièce d'identité ou le livret de famille et une photo par personne. Validité 2 ans. Coût 3€.**
+ d'infos : 02 98 38 03 81

RECENSEMENT MILITAIRE JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

Recensement indispensable à 16 ans

A la date anniversaire de ses 16 ans tout jeune français doit se faire recenser à la mairie de son domicile avec une pièce d'identité et le livret de famille. La mairie remet une attestation de recensement valable pour les concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité publique.



LUTTE CONTRE LES CHARDONS

Sur l'ensemble du territoire du département, les propriétaires et usagers sont tenus de procéder à la destruction des chardons des champs dans chacune des parcelles qu'ils possèdent ou qu'ils exploitent. Les infractions seront constatées par procès-verbaux et poursuivies conformément aux dispositions des articles L 251-19 et L 251-20 du Code Rural.



LE PLAN DE LA COMMUNE

Le plan de la commune a été réédité en 2021, avec la participation des commerçants. Vous pouvez le récupérer en mairie, à l'Espace Kéraudy, à l'Office de tourisme.

ATTESTATION D'ACCUEIL

Tout étranger qui déclare vouloir séjourner en France, pour une durée n'excédant pas 3 mois, dans le cadre d'une visite familiale ou privée doit présenter un justificatif d'hébergement.

Liste des pièces et informations à Fournir :

POUR L'HÉBERGEANT

- un justificatif d'identité
- Un document prouvant sa qualité de propriétaire, de locataire ou d'occupant du logement dans lequel il compte héberger le ou les visiteurs (titre de propriété, bail locatif etc.)
- 2 Justificatifs de domicile récent
- Tout document permettant d'apprécier ses ressources, et son engagement à prendre en charge financièrement le(s) étranger(s) au cas où il(s) serait(en)t défaillant(s)
- Tous documents sur sa capacité à héberger le(s) étranger(s) dans des conditions normales de logement (en termes de superficie, de sécurité, de salubrité et de confort du logement)
- Un timbre fiscal au format électronique pour un montant de 30 € (cette taxe est due même en cas de refus de la demande). Le format papier n'est plus de vigueur.

POUR L'HÉBERGÉ

- le numéro du passeport, l'identité et la nationalité de

INFORMATIONS MUNICIPALES

l'étranger accueilli, et éventuellement ceux de son conjoint et de ses enfants mineurs l'accompagnant.

- Si l'attestation d'accueil concerne un mineur non accompagné, attestation sur papier libre des détenteurs de l'autorité parentale, précisant la durée et l'objet du séjour de l'enfant.

- Les dates de séjour

**CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ
POUR CONNAITRE VOS DROITS, EFFECTUER UNE
DEMARCHE UN SEUL SITE :**
www.service-public.fr

Le lieu de la demande ne dépend pas de votre domicile. Vous pouvez vous rendre à n'importe quel guichet à condition qu'il soit équipé d'une station d'enregistrement (30 mairies dans le Finistère). Au plus proche de Plougonvelin : Saint-Renan (sur rendez-vous), Brest, Plouzané, Ploudalmézeau (liste des mairies équipées disponible sur le site www.plougonvelin.fr).

ATTENTION : le dépôt du dossier se fait uniquement sur rendez-vous.

Votre présence est exigée lors du dépôt de la demande pour procéder à la prise d'empreintes.

La carte d'identité n'est pas fabriquée sur place et ne peut donc pas être délivrée immédiatement. Les délais de fabrication dépendent du lieu et de la période de la demande. Par exemple, à l'approche des vacances d'été, les délais peuvent augmenter de manière significative.

Si vous avez indiqué un numéro de mobile sur le formulaire, vous êtes alerté par SMS dès que la carte est disponible.

La carte doit être retirée par le demandeur au lieu du dépôt du dossier. Elle doit être retirée dans un délai de 3 mois suivant sa mise à disposition. Passé ce délai, la nouvelle carte est détruite.

Pour connaître la liste des pièces à fournir, rendez-vous sur le site www.service-public.fr ou à l'accueil de la mairie.

LES FEUX DE JARDIN

sont interdits toute l'année.

INTERDICTION
du
BRÛLAGE
des
DÉCHETS
VERTS
par les particuliers



LE BRUIT (TAPAGE NOCTURNE ET DIURNE)

Le bruit de voisinage est défini comme tout bruit portant atteinte, dans un lieu public ou privé, à la tranquillité du voisinage. Les causes les plus fréquentes sont : Aboiements intempestifs et répétés (le plus souvent il s'agit de chiens laissés seuls au domicile), niveau sonore immodéré des radios, télévisions et appareils de musique, tapage nocturne principalement dans les quartiers animés, travaux bruyants en dehors des heures autorisées.

Il est rappelé que le tapage, qu'il soit diurne ou nocturne, reste interdit, dès lors qu'il génère par sa durée, son intensité ou sa répétition des nuisances sonores pour le voisinage.



Le tapage, qu'il soit diurne ou nocturne, est depuis 2012 punis de la même peine de contravention (amende de 68 €)

De même, par arrêté préfectoral en date du 1er mars 2012, article 19 :

Les occupants et utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes les mesures afin que les activités domestiques de bricolage ou de jardinage réalisées à l'aide d'outils ou appareils bruyants, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, bétonnières, perceuses (liste non limitative) ne soient pas cause de gêne pour le voisinage, sauf intervention urgente.

À cet effet, ces travaux ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables de 8H30 à 19H30

- Les samedis de 9H00 à 19H00

- Les dimanches et jours fériés de 10H00 à 12H00

LES ZONES BLEUES

La durée de toutes les zones bleues de la commune, est fixée à 2 heures.

Applicable du lundi au samedi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00. Les dimanches et jours fériés ne sont pas concernés par la réglementation de durée

Rappel des zones :

• RUE PEN AR BED : face au 4 rue Pen Ar Bed, au niveau du rond-point de la balise

• RUE PEN AR BED : Du Rond-point de la balise au 14 rue Pen Ar Bed

INFORMATIONS MUNICIPALES

- RUE SAINT YVES : du n°1 au n° 3 côté impair et du n° 10 au n° 14 côté pair
- ECOLE PRIVEE : les places matérialisées de l'impasse Mezou Vilin, face à l'école
- ECOLE PUBLIC : Les places matérialisées de la place général de Gaulle, de l'aire de jeux au passage piéton traversant la place



LES HAIES, LES PLANTATIONS ET L'ELAGAGE

Les plantations de voisinage sont soumises à une réglementation définie par l'article 671 du code civil.

- Aucune plantation n'est autorisée à moins de 50cm de la limite de propriété.
- Seules les plantations qui ne dépassent pas une hauteur de 2m sont autorisées au-delà des 50 premiers centimètres.
- A partir d'une distance de 2m, toutes les plantations, quelle que soit leur hauteur est autorisée.



LA CONSOMMATION D'ALCOOL SUR LE DOMAINE PUBLIC

Par arrêté municipal, la consommation de boissons alcoolisées est interdite sur les plages, les dunes, les parkings et leurs voies d'accès.

LES CHIENS

doivent être pucés (tenus en laisse et muselés s'ils font partie de la première ou de la deuxième catégorie et déclarés en mairie s'ils font partie de la première ou de la deuxième catégorie).

Les chiens et chevaux sont interdits sur les plages du 1^{er} Juin au 30 septembre (arrêté préfectoral). Pas de dérogation cette année.



PIÈCES À FOURNIR POUR LA DÉCLARATION DES CHIENS RÉPERTORIÉS DANGEREUX (OBLIGATOIRE)

- Certificat de naissance ou de pedigree, de stérilisation et de vaccination antirabique datant de moins d'un mois.
- Attestation spéciale d'assurance responsabilité civile en cours de validité

DIVAGATION DES CHIENS :

Tout animal en divagation sur le domaine public est capturé et conduit à la fourrière animale. Si l'animal est tatoué, il sera identifié auprès du fichier I-CAD central canin et le propriétaire de l'animal sera contacté (d'où l'obligation du tatouage et de signaler tout changement de propriétaire ou de domicile, via le site Internet I-CAD).

POUR LA RESTITUTION D'ANIMAL PERDU

OU TROUVÉ : contacter le service de la Fourrière animale : 02 98 00 88 80 aux heures d'ouverture du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Se présenter avec la carte d'identification

Tarifs communaux :

Coût de la capture d'un animal : 100 €
Coût du transport d'un animal à la fourrière : 50€



MON MAÎTRE RAMASSE



LA DÉCHÈTERIE DE TOUL IBIL

est ouverte tous les jours en été

Du lundi au samedi :

de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Dimanche : de 10h00 à 12h00

La déchèterie reste fermée les jours fériés

INFORMATIONS MUNICIPALES

LES CONTAINERS

Si vous constatez qu'un container est plein, pensez aux autres containers de la commune :

- Saint Mathieu
- Plage de Bertheaume
- Aire de camping-car
- Parking du Trez-Hir



Ne déposez pas vos déchets au pied des containers.



RECUPERATEURS DE MEGOTS

Des cendriers récupérateurs de mégots sont implantés au niveau de la plage du Trez-Hir, à l'Espace culturel Kéraudy et devant le cinéma. Mis en place par la société MÈGO.



LE GR 34

Le GR 34 (sentier côtier) est uniquement réservé aux piétons. Les vélos et tous véhicules à moteur sont interdits

PARKINGS DES PLAGES DU TREZ-HIR ET BERTHEAUME

- Vous êtes utilisateurs de la plage du Trez-Hir ? Si vous venez en voiture, nous vous conseillons d'utiliser le nouveau parking près des tennis (54 places) et aussi le Stang (plus de 200 places). En prenant l'allée des marronniers, vous êtes juste à proximité du forum et du centre nautique.

- Vous êtes utilisateurs de la plage de Bertheaume ? Si vous venez en voiture, nous vous conseillons de venir par le bourg vers le fort et d'utiliser le terrain à gauche en descendant. Vous êtes juste à proximité de la plage et cela désengorgera la rue du Perzel.

OBJETS TROUVES

Tout objet trouvé sur le territoire de la commune doit être rapporté en mairie où il sera répertorié, numéroté et conservé durant un an et un jour.

SURVEILLANCE DES PLAGES

Le service de secours sera assuré par le service départemental Incendie et Secours. **Trois pompiers seront présents jusqu'au dimanche 28 août, tous les jours de 13h30 à 18h30 sur la plage du Trez Hir et la plage de Bertheaume.**

LA NAVETTE DU LITTORAL



HORAIRES

DU 12 JUILLET AU 25 AOÛT 2022

La navette circule uniquement les mardis et jeudis à l'exception du jeudi 14 juillet (Journée fériée).

Locmaria-Plozané - Lampaul-Ploaldmézeou

	Mardi et Jeudi
Locmaria-Plozané, Parking de Portec	18:45 / 18:30
Plozevet, plage du Trez Hir (piscine)	18:52 / 18:37
Plozevet, Pointe Saint-Mathieu	11:01 / 18:26
Lo Canquet, Brao Louis Pasteur	11:04 / 18:34
Plozevet, Bourg	11:19 / 18:44
Plozevet, Gethenna	11:23 / 18:48
Plozevet, Ruzoumaoc - Tredien	11:29 / 18:54
Lampaul-Ploaldmézeou, Perzoual	11:35 / 19:00
Plozevet, Parking du terrain de football	11:43 / 19:08
Brières, Bourg	11:50 / 19:15
Lanildut, Parking Anne Saint-Gildas	11:54 / 19:21
Perzoual, Meles	11:58 / 19:25
Lanilduvet, Port d'Argenton	12:01 / 19:28
Ploaldmézeou, Bar Al Lan - Portail	12:15 / 19:40
Ploaldmézeou, Parking Halle Multifonctions	12:20 / 19:45
Lampaul-Ploaldmézeou, Camping municipal	12:26 / 19:51

Lampaul-Ploaldmézeou - Locmaria-Plozané

	Mardi et Jeudi
Lampaul-Ploaldmézeou, Camping municipal	08:15 / 14:08
Ploaldmézeou, Parking Halle Multifonctions	08:21 / 14:09
Ploaldmézeou, Bar Al Lan - Portail	08:26 / 14:11
Lanilduvet, Port d'Argenton	08:34 / 14:19
Perzoual, Meles	08:43 / 14:28
Lanildut, Parking Anne Saint-Gildas	08:45 / 14:28
Brières, Bourg	08:51 / 14:36
Plozevet, Parking du terrain de football	08:58 / 14:43
Lampaul-Ploaldmézeou, Perzoual	09:04 / 14:51
Plozevet, Ruzoumaoc - Tredien	09:12 / 14:57
Plozevet, Gethenna	09:18 / 15:03
Plozevet, Bourg	09:22 / 15:07
Lo Canquet, Brao Louis Pasteur	09:32 / 15:17
Plozevet, Pointe Saint-Mathieu	09:40 / 15:25
Plozevet, Trez Hir (face Igrisa)	09:49 / 15:34
Locmaria-Plozané, Parking de Portec	09:56 / 15:41

Tarifs	
Adultes	2,50 €
10-25 ans	1 €
Enfants de moins de 10 ans, accompagnés	Gratuit

Règlement en espèces ou par chèque uniquement. La carte bancaire n'est pas acceptée à bord. Règlement de billet directement auprès du chauffeur pour venir dans les bureaux d'informations touristiques.



Bassin ludique/sportif – Toboggan géant – Espace Bien-être sauna-hammam – Salle cardio
02 98 38 06 11 ou treziroise@ucpa.asso.fr
Internet : piscine-plougonvelin.fr
Suivez notre actualité sur le Facebook de l'Espace Aquatique Treziroise

PORT DU BONNET obligatoire pour tous et short de bain interdit, pour des raisons d'hygiène. Pendant les heures d'ouverture au public, les enfants de moins de 10 ans sont admis uniquement accompagnés par une personne majeure en tenue de bain. Ils sont placés sous leur responsabilité et doivent faire l'objet d'une surveillance constante.

AQUAGYM

Mardi / Jeudi : 9h

STRUCTURE GONFLABLE

Lundi*, Mercredi et Vendredi :

14h15 – 15h15

**sauf lundi 15 Aout Férié*

STAGE RÉFLEXE AQUATIQUE:

Vous souhaitez développer l'éveil aquatique de votre enfant, qu'il s'approprie le milieu aquatique et qu'il apprenne les réflexes de mise en sécurité dans ce milieu?

Stage du lundi au vendredi pour les enfants entre 4 et 6 ans. Séances de 45 minutes

STAGE DE NATATION ENFANT

Stage du lundi au vendredi pour les enfants à partir de 6 ans. Séances de 45 minutes.

Initiation Evolution

HORAIRES D'OUVERTURE PENDANT LES VACANCES

PISCINE ET BIEN-ÊTRE

Lundi 10h-12h30 / 13h30-19h

Mardi 11h-12h30 / 13h30-19h

Mercredi 10h-12h30 / 13h30-19h

Jeudi 11h-12h30 / 13h30-19h

Vendredi 10h-12h30 / 13h30-19h

Samedi 14h - 18h

Dimanche & Férié : 9h -13h / 14h - 18h

SALLE CARDIO

Du lundi au vendredi 10h - 19h

Samedi : 14h - 18h

Dimanche & Férié 9h – 13h / 14h - 18h

FÉRIÉS ÉTÉ 2022 :

Jeudi 14/07/2022 : 9h-13h / 14h-18h

Lundi 15/08/2022 : 9h-13h / 14h-18h

TREZIROISE 
ESPACE AQUATIQUE



UN ÉTÉ À L'AIR LIVRE

Site internet : www.mediathèque-plougonvelin.fr

Contact : 02 98 38 03 83 / mediathèque@espacekeraudy.com

La Médiathèque Municipale et l'équipe des bénévoles de l'association « Lire chez nous » vous accueillent tout l'été pour vous proposer... **UN ÉTÉ À L'AIR LIVRE...**



ACCUEIL DU PUBLIC DU 11 JUILLET AU 2 SEPTEMBRE

Lundi	10h30 - 12h00
Mardi	10h30 - 12h00
Mercredi	17h30 - 19h00
Vendredi	17h30 - 19h00



ACCÈS À INTERNET

2 ordinateurs sont à la disposition des lecteurs inscrits à la médiathèque.

BOÎTE À LIVRES

Une « boîte à livres », située dans le hall devant la porte de la médiathèque et accessible aux heures d'ouverture de l'Espace Keraudy (accès par la porte centrale), permet le retour de documents pendant les heures de fermeture de la médiathèque.

Retrouvez toutes ces informations sur le portail :

www.mediathèque-plougonvelin.fr

(Présentation, actualités, consultation du fonds, des nouveautés et possibilité, pour les lecteurs inscrits, de gérer leurs emprunts).

La médiathèque est soutenue dans toutes ses actions par l'association de bénévoles « Lire chez nous ».

PROGRAMME D'ACTIVITÉ

- **Soirée pyjama** : Vendredi 8 juillet 19h à partir de 4 ans

- **Atelier Origami** : Mardi 12 juillet et 23 août de 15h à 16h à partir de 5 ans

Atelier crochet grand-parent / enfant :

Mercredi 20 - juillet et 17 Août de 15h30 à 17h30 à partir de 7 ans

- **Lecture créative** : Mardi 26 juillet de 15h à 16h30 à partir de 4 ans

Ces ateliers sont gratuits, ouvert à tous sur inscription auprès de la médiathèque.

LE FONDS DOCUMENTAIRE

Retrouvez un grand choix de documents tant en secteur adulte qu'en secteur jeunesse. Ce fonds est régulièrement enrichi par de nouvelles acquisitions dans tous les genres.

Découvrez le secteur « Bretagne », constitué de documentaires, de biographies et de fictions qui parlent de la région.

TARIFS POUR LES VACANCIERS

Inscription valable un mois, avec dépôt d'une caution de 50€ (sans prêt de DVD et sans accès aux ressources en ligne de la BDF).

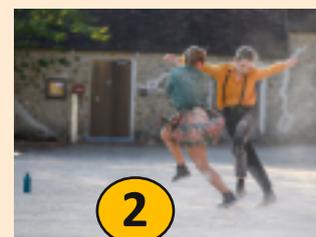
Adulte	7 €
Famille	11 €
Enfant (moins de 16 ans)	3 €
Etudiant	3 €
Demandeur d'emploi	3 €

La médiathèque fermera ses portes pour inventaire du 3 au 17 septembre. Elle reprendra ses horaires habituels le lundi 19 septembre.



Service Animations / Espace Kéraudy / Tél : 02 98 38 03 81 / animation@plougonvelin.fr

Les Lundis **Trez-Hir**résistibles



LUNDI 25 JUILLET À 18H00

Les Poussins phoniques. Concert.

YELLOW SUN MACHINE - Durée : 55 min

Duo de musiciens chanteurs qui utilise tous les moyens du bord pour émettre du son. Aussi phoniques que visuelles, leurs prestations sont autant jubilatoires pour le jeune public que pour les parents poules.

1

LUNDI 1ER AOÛT À 18H00

Cie Ar C'hoari - Danse.

TZEF ZON(E) - Durée : 50 min

De rondes en spirales, à deux ou à cent, la répétition frénétique des pas amène les individualités à ne faire qu'un. Jeux d'espaces et de dialogues, les deux danseuses tentent de réinvestir les codes de ces fêtes traditionnelles populaires, qui appellent à lâcher prise le temps d'une soirée.

2

LUNDI 8 AOÛT À 18H00

Les Fées railleuses - LA PLANETE MER

Durée : 50 min - Conte musical

A coup de chansons et de détournements d'objets, deux musiciens racontent l'histoire d'une petite fille, Colette, qui se trouve embarquée avec une troupe de pirates déjantés. Un voyage en mer où seront traités des sujets comme le partage du pouvoir, l'équité, l'égalité des sexes, l'écologie, la croissance...

3

LUNDI 15 AOÛT À 18H00

Concerto meli-melo - Burlesque musical

Durée : 55 min

Alto Malossol le célèbre concertiste multi instrumentiste et Mimo Malossol son assistant déconcertant donnent de concert un concerto déroutant. Musiques, textes et chansons originales, masque et instruments variés sont les ingrédients d'un spectacle au ton burlesque et décalé pour petits et grands.

4



En cas de pluie,
repli à la salle omnisport,
au stade du Trémeur

ANIMATIONS ESTIVALES*

SAMEDI 9

& DIMANCHE 10 JUILLET

Le Trail du bout du monde

16ème édition.

Trails de 20, 37 et 57 km

VENDREDI 15 JUILLET

Feu d'artifice



PLOUGONVELIN
Vendredi 15 juillet
PLAGE DU TREZ-HIR

21h30 CONCERT : GERY DE HAVEN
22h00 DESCENTE AUX LAMPIONS
22h30 CONCERT : FEEF & THE KILING OUTERS

23h00 FEU D'ARTIFICE
Après le feu : CONCERT : FEEF & THE KILING OUTERS

MERCREDI 20 JUILLET

Concours de châteaux de sable

Plage du Trez-Hir

Org : barraine immobilier

Inscriptions sur place

DIMANCHE 24 JUILLET

Iroise rétro Tour

Arrêt à la Pointe St Mathieu

JEUDI 28 JUILLET

Spectacle les années 80

A 21h30 au Fort de Bertheaume.

Org : DV spectacles

3 h de spectacle 100 % live.
Réservation dans les grandes surfaces, auprès de l'Office de Tourisme à Plougonvelin et sur www.francebillet.fr.



DIMANCHE 31 JUILLET

Fête des vieux tracteurs

15ème édition.

Pointe St Mathieu



15^{ème} Fête des
Vieux Tracteurs
Dimanche 31 juillet 2022

- 12 h : défilé du Trez-Hir vers la Pointe Saint-Mathieu
- Repas JAMBON À L'OS
- Exposition de matériel ancien
- Animations

Enclos de la Pointe Saint-Mathieu
PLOUGONVELIN

ENTRÉE GRATUITE

DIMANCHE 7 AOUT

Le Pardon

de la Pointe Saint-Mathieu

Messe à 11h dans l'Abbaye

JEUDI 11 AOUT

La Nuit celtique

Pointe Saint-Mathieu

Org : USP

MARDI 16 AOUT

Spectacle Guignol

Parking Kéraudy

Org : Klising

SAMEDI 20 AOUT

Bertheaume le jour et la nuit

Org : La Littorale

- 2 courses de 8 et 15 km.

Montée des 105 marches.

Vue panoramique à l'arrivée.

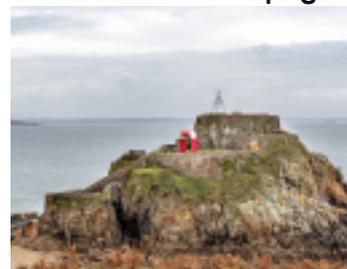
- Trail pour les enfants.

En soirée : musique bretonne avec Bep sort, Ruz reor et Plantec. Feu d'artifice en clôture.

Restauration sur place.

Organisé par la Littorale dans le cadre son action avec le CHU de Brest.

+ d'infos en dernière page



MARDI 23 AOUT

TroBreizh Foot

Après-midi gratuit de beach soccer, tournois, animations. Ouvert aux jeunes de 6 à 17 ans, de tout horizon (licencié(e)s FFF, touristes, population locale, jeunes...
Inscriptions sur place : 13h30

DU 22 AU 26 AOUT

Bertheaume Foot

Stage de Foot

Org : USP

SAMEDI 3 SEPTEMBRE

Forum des associations

Espace Kéraudy

SAMEDI 3 SEPTEMBRE

Concours de pêche

Org : APAB

DIMANCHE 4 SEPTEMBRE

Le vide-greniers du Fort

Org : Association Bertheaume

* Liste non exhaustive

LA POINTE SAINT-MATHIEU & alentours

VISITE DE LA POINTE SAINT-MATHIEU ET DU MUSEE

Visite du Phare
et du musée de la Pointe
St Mathieu tous les jours en
juillet et en août de 10h à
19h30.



LE CENOTAPHE

Fermé pour travaux.
Explications extérieures.

VISITES GUIDEES DE LA PTE SAINT-MATHIEU

Assurées par l'Association
les amis de Saint Mathieu.
Tous les jours de 14h à 18h
du 5 juillet au 28 août.



LE JARDIN DU VAERE

Lieu-dit le Vaéré.
A découvrir au détour
d'une randonnée. En
accès libre.



VISITES NOCTURNES DU PHARE

Les Mardis 12 juillet,
26 juillet, 9 août et 23 août
A partir de 21h. Après
avoir gravi les 163
marches du phare,
profitez d'une visite de nuit
et assistez au ballet
lumineux des phares et
balises de la Mer d'Iroise à
l'occasion des désormais
mythiques « nuits du phare
Saint-Mathieu ».
Sur réservation par e-mail :
phare.saint-
mathieu@ccpi.bzh

7€ à partir de 12 ans.
3€ (3-11 ans)

BALADES CONTEES

Les Mardis 12 juillet,
26 juillet, 9 août et 23 août
A 20h30. Départ devant le
musée.
la conteuse Florence Le
Dreff vous propose une
balade contée dans les
ruines de l'abbaye. Avec
ses histoires, elle vous
entraînera dans les pas de
Martin, l'architecte, venu
proposer ses services aux
moines de l'abbaye...
Tout public, à partir de 6
ans. Libre participation.
florenceledreff@gmail.com

PROMENADES EN CALECHE

En partenariat avec Roulotte
en Pays d'Iroise, les visiteurs
du site de la pointe Saint-
Mathieu pourront profiter
d'une promenade en
calèche d'1 heure pour
découvrir les jolis chemins et
remonter le cours de l'histoire
sur le magnifique site de la
Pointe Saint Mathieu.
Tous les mardis à 11h00.
12 € (6 € de 3 à 11 ans)

LE MUSEE MEMOIRES 39-45

A deux pas de la pointe Saint
Mathieu, venez visiter un
incroyable blockhaus de
commandement Allemand.
Sur 5 étages et 500 m²
d'expositions, vous pourrez
découvrir des centaines de
témoignages, objets et
documents, ainsi qu'un
panorama unique sur
Ouessant et la rade de Brest.
Ouvert 7 jours sur 7 du 1er avril
au 11 novembre, de 10h00
à 18h30 sans interruption.
Tarifs Adulte : 8,50 euros /
Enfant de 6 à 16 ans : 5,50
euros



CHASSES AU TRESOR ET JEU DE PISTE

15 juillet et 5 août



Chasse au trésor pour
les 4 - 9 ans. de 9h30 à 12h30

Jeu de piste pour les 8 - 12 ans
(13h30 - 17h00)

inscriptions :
www.aventuresdeslegendes.fr

EXPOSITIONS, MUSIQUE

POD & INVITES

**A la salle Hippocampe
Au Trez-Hir
du 2 juillet au 7 août**

Artistes invités : Anthony Caer, Briac, Bernadette Guillermin, Fred Davike, Gildas Java, Gwendal Lemerrier, Loïc Moyou, Marie Avril, Marie Godest, Mathieu Rivrin, Nibor, Pakone, Pascal Izac, Pierre Malma, Wen 2.

Tous les jours (même fériés) de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30. Entrée libre.



FRANCK JEZEQUEL

**Les sommets de l'Iroise
Au Phare Saint-Mathieu
Tout l'été**

Franck Jezequel, passionné de photographie, est originaire de Plougonvelin. Il débute sa passion vers 2011 avec comme principaux sujets les phares de Saint Mathieu et de Kermorvan. 11 ans plus tard, il peut consacrer une exposition dans l'un de ses phares préférés.

Jusqu'aux vacances de Noël 2022, aux horaires d'ouverture du phare.

STEPHANE AC'H

**Salle Hippocampe
Du 8 août au 21 août**

Si son terrain de jeu (avec l'image) privilégié reste la ville de Brest, dont il apprécie l'architecture hétéroclite de ville-palimpseste, Stéphane Ac'h aime capter la poésie du monde qui l'entoure et la retranscrire dans des clichés épurés.



FRANÇOISE KERIER

Pointe Saint-Mathieu

Françoise Kerier, membre de l'association « Gyotaku art takuseikai Europe » vous accueille dans son atelier de la Pointe Saint-Mathieu pour des stages de découverte, d'initiation et de perfectionnement au gyotaku, méthode traditionnelle japonaise de prise d'empreinte de poisson. Les stages se déroulent sur une journée. A l'issue de chaque session, vous repartirez avec vos propres réalisations.



LES ACCROS DU PINCEAU

**Salle Hippocampe
Du 22 août au 4 septembre**
A découvrir tous les jours du lundi au samedi de 15h à 18h. Le dimanche : de 10h à 12h et de 15h à 18h. En présence des artistes.

LES TINTINOPHILES

**Espace Kéraudy
Du 3 août au 10 août**
A découvrir aux heures d'ouverture de l'Espace Kéraudy. Mardi - vendredi : 10h - 12h et 14h - 18h. Samedi : 10h - 12h.

CHORALES & CHANTS

MARDI 19 JUILLET

Chorale Iroise

A 20h30. Eglise St Gwenaël (bourg de Plougonvelin) Les 60 choristes sont motivés plus que jamais pour vous offrir un moment de joie et d'émotion partagé.

MARDI 2 AOUT

Musique baroque

A 20h. Chapelle ND des Grâces à St Mathieu
Au programme, des oeuvres de Dornel, Charpentier, Biber, Bach, Couperin, Purcell, ponctuées par la lecture de textes.

DIMANCHE 7 AOUT

Concert Maxime Piolot

A 15h. Chapelle Saint Mathieu. Libre participation



LE FORT DE BERTHEAUME

LES CHASSES AU TRÉSOR DU FORT

3 chasses au Trésor - Pour les enfants à partir de 5 ans, et pour les adultes. 1h30 d'activité. 4 € / personne. Tous les jours en juillet - août. Dernier départ à 16h30. Rendez-vous à l'entrée principale du Fort.
+ d'infos : www.fortdebertheaume.bzh - Tél : 02 98 38 03 81



Le patrimoine sous-marin

Expositions de 10h00 à 18h00 dans 2 salles
En présence des anciens sous-marins de l'AGASM



La soute à munitions

Descente à 13 mètres sous terre



La poudrière

Boutique / souvenirs

Entrée Bertheaume Iroise Aventure

Réservations au : 07 84 46 36 44



Le barnum fixe du Fort

Location possible - Tél 02 98 38 03 81

LES MOMENTS FORTS DE L'ÉTÉ

Judi 28 juillet :
Concert "les années 80"
Org : DV Spectacles

Samedi 20 août :
A l'abordage du Fort
Courses, concerts, feu d'artifice
Org : La Littorale

Dimanche 4 septembre :
Le vide-greniers du Fort
Org : Association Bertheaume

VISITE LIBRE DU FORT

tous les jours jusqu'au 31 août de 11h00 à 13h00 et de 13h30 à 18h00 (dernière entrée à 17h20).
TARIFS : A partir de 12 ans : 3€ (1.50€ pour les enfants de 5 à 11 ans, Gratuit pour les moins de 5 ans). Pass Fort + Phare = 5,50 €



LES SALLES DU PATRIMOINE SOUS-MARIN

Tous les jours de 13h30 à 18h00. Avec les anciens sous-marins de l'AGASM.



SPECTACLES NOCTURNES SI BERTHEAUME M'ETAIT CONTÉ



Venez découvrir l'histoire du Fort de Bertheaume et tous les secrets qu'il renferme, en vous laissant guider dans un voyage à travers le temps... Partez à la rencontre des

personnages les plus extravagants qui vous plongeront dans le passé de cette magnifique forteresse. Spectacle déambulatoire. Ne convient pas aux personnes à mobilité réduite.

Dates : 6, 15, 20, 27 Juillet, 3, 10, 17 et 24 Août.

Ouverture de la billetterie à 19h45, début du spectacle à 20h30 + d'infos : asso.bertheaume@gmail.com
Tél : 06 01 77 36 43

LOCATION DU BARNUM DU FORT

Pour vos fêtes familiales
Capacité : 100 personnes assises
Tarifs particuliers 2022 :
Midi : 230 € / Soirée : 280 €
Midi + soirée : 470 €
Tél : 02 98 38 03 81
animation@plougonvelin.fr



www.fort-de-bertheaume.bzh

LE MARCHÉ DU TREZ-HIR

Chaque dimanche matin, retrouvez des produits locaux de qualité de 9h à 13h sur le forum du Trez-Hir et le boulevard de la mer.

ANIMATIONS SUR LE MARCHÉ

Concert Vent du large
dimanche 10 juillet et dimanche 21 août.

BALADES, STAGES & ATELIERS

RANDONNÉES ACCOMPAGNÉES

Chaque mardi matin avec l'association gymnique de Plougonvelin.

Rendez-vous à 8h50 au stade de football de Plougonvelin. Sortie conviviale de 2 heures environ avec un guide. Gratuit, sans inscription, niveau facile. Prévoir des chaussures adaptées.



STAGES COLLECTIFS DE VOILE

Au centre nautique de Plougonvelin
Tout le mois de juillet, les équipes de moniteurs diplômés accueillent petits (dès 4 ans) et grands sur des stages de 5 demi-journées tous supports. Du jardin des mers et moussaillons pour les plus jeunes, à l'Optimist, au catamaran et à la planche à voile pour les plus aguerris, il y en a pour tous les goûts. Sans oublier la Wing qui vous fera voler ! Horaires : 9h30 - 17h30.
162 € à 250 €;
Tél : 02 98 48 22 20.

STAGES TENNIS ET PADEL

Du 4 juillet au 14 août.
Stages collectifs de tennis de 5*1h30 (du lundi au vendredi) et leçons individuelles de 30 minutes à 1h30 (du lundi au samedi).
Possibilité de jouer dès 5 ans, du niveau débutant à compétition.
Prêt et conseil de matériel possible sur place
Stages co. : enfants 115€/sem
Adultes 145€/sem
Leçons individuelles : 35€/heure
renaud.lacquemanne@gmail.com

STAGE DESSIN & PEINTURE

LES PINCEAUX ROUNDS
Animé par Emmanuel Guiavarc'h, dessinateur à la maison des associations

-1^{er} groupe : lundi 22 et mardi 23 août de 9h30 à 11h30
- 2^{ème} groupe : mercredi 24 et jeudi 25 août de 9h30 à 11h 30
Coût du stage matériel compris 35 €
Tél : 06 73 50 37 98

STAGES DE THEATRE

A l'Espace Kéraudy
Pour les enfants de 6 à 12 ans
Session 1 : du 16 au 18 août (10h - 12h) 3 jours : 45 €
Session 2 : du 22 au 26 août (10h - 12h) 5 jours : 75 €
L'art pour l'âme.
Tél : 06 16 45 41 94

SORTIES PECHE EN MER

Initiation ou perfectionnement
Du bord et en bateau (et aussi sur vos bateaux).
Départ de la plage de Bertheaume 7/7
www.armorfishing.fr
Tél : 06 74 96 11 26



YOGA, PILATES, BIEN-ETRE



Lundi 4 et 11 juillet.
Lundi 15 et 22 août.
De 9h à 10h et de 10h à 11h
Plage Sainte Anne du Trez-Hir
Venir avec sa serviette.
7 € la séance.
Il n est pas nécessaire de réserver.
Maud : 06 19 81 19 41

MARC'H MOR

Comment dit-on « bonjour » en breton ?

Le breton ne possède pas de formule de situation toute faite. Certes, les dictionnaires et les jeunes disent « demat », contraction de « deiz » (jour) et « mat » (bon), qui semble traduit directement du français. Pourtant, on trouve cette formule dans plusieurs vieux ouvrages en breton.

Il s'agit le plus souvent d'un prétexte pour entamer la conversation, une question adaptée à la situation. Quelques exemples de bonjour en breton et leur traduction mot à mot :

Tomm an heol ? : « Chaud, le soleil » ? (Il fait chaud)

Brav eo an amzer ! : « Beau est le temps ! » (il fait beau)

Glav a ra : « La pluie il fait » (Il pleut)

Mont a ra ganez ? : « aller il fait avec toi ? » (ça va)

Mat ar jeu, tudoù ? « Bien, la situation, braves gens ? »

Mat an traoù ganeoc'h ? : « Bonnes, les choses avec vous ? »

Sell 'ta piv ! : «Tiens donc, qui voilà»)

Penaos emañ ar bed ganeoc'h ? : «Comment est le monde avec vous ? »

Kenavo ! : Au revoir



SOLIDARITÉ IROISE

Solidarité Iroise a pour but de favoriser le lien social avec les personnes de nationalité étrangère ou apatrides, en demande d'asile ou en difficulté, résidant à Plougonevelin ou dans sa communauté de communes, ou y ayant été accompagnées par l'association.

Nous pratiquons l'entraide, la solidarité et l'aide à l'apprentissage du français et à la scolarisation.

Nous souhaitons aussi sensibiliser et informer la population à l'accueil des migrants.

Entre autres actions nous avons créé le 100 pour 1 toit Iroise qui, grâce à la générosité de nombreux donateurs, finance loyer et charge d'un logement pour une des familles que nous accompagnons, et pour les réfugiés Ukrainiens nous avons organisé un concert de solidarité, un goûter chantant, et des cours de français.

Si vous souhaitez en savoir plus ou soutenir nos actions, contactez-nous à solidarite.iroise@laposte.net ou au 02 98 48 21 32

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Modification de la tournée

La collecte des ordures ménagères en alternance avec les recyclables aura lieu dans le secteur du LANNOU et ses environs le mardi en saison estivale (Juillet et Août) au lieu du lundi les autres mois de l'année.

Le changement de jour de collecte va démarrer le mardi 5 juillet inclus jusqu'au mardi 30 août inclus.

Nous demandons aux usagers de déposer les bacs sur la voie publique la veille au soir ou des 6h00 du matin le jour de collecte.

Reprise de la collecte de lundi à partir du 5 Septembre.

Le jour de collecte reste inchangé sur les autres secteurs de la commune.

Voici le secteur concerné : LANNOU , CHEMIN DU PRADIGOU , RUE DES PETRELS , LUZUREUR , RUE DE KERVENOC , IMPASSE DE KERGUELEN , IMPASSE HUON DE KERMADEC , DES GOELANDS , DES CORMORANS , DES MACAREUX , DES COURLIS , KERNAET , DU LANNOU , DES GRIVES , DE

KERMANUEL , DES ALOUETTES , ALLEE VERTE , RUE DE OUESSANT , IMPASSE DU POULIOT , DE MOLENE , PLACE GENERAL DE GAULLE , LESMINILY , DES TOURTERELLES , DES HIRONDELLES , DES MESANGES , DES BOUVREUILS , IMPASSE DES ROITELETS , IMPASSE DES BERGERONNETTES , RUE DU STADE , IMPASSE DU NORDET , DE L'OCEANIDE , IMPASSE DU NOROIT , IMPASSE DU SUROIT , IMPASSE DES EMBRUNS , RUE SAINT-JEAN , RUE DE QUEMENES , RUE DE BENIGUET , IMPASSE TRIELEN , RUE MEZOU VILIN , RUE DE LA FORGE.

ESPACE KERAUDY

CENTRE DE LA CULTURE ET DES CONGRÈS ■ PLOUGONVELIN

AVANT PROGRAMME SAISON 2022 2023



HOME SWEET HOME -
CIE ARENTHAN
- Danse -
V. 16 Sept 22 à 19h30



BEETHOVEN LE BARDE
- avec C. NUNEZ et les
solistes de l'Orchestre
National de Bretagne
S. 8 Oct. 22 à 20h30



DRÔLES D'OISEAUX -
ENSEMBLE DE CAELIS
- Chant Lyrique -
V. 14 Oct. 22 à 20h30*



STAGE DE CIRQUE
- Par la Cie Dédale de
Clown -
du 25 au 29 Oct. 22



LA PETITE SORCIERE -
CIE HANMAIDS
- Marionnettes -
Me. 2 Nov. 22 à 15h00



ATELIER DE CREATION
DE MARIONNETTES
- Par la Cie Hanmaid -
J. 3 et V. 4 Nov. 22



DUOS SUR CANAPÉ
D. 6 Nov. 22 à 16h00



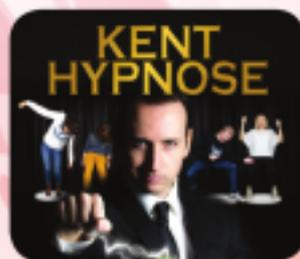
NEW YORK GOSPEL
CHOIR
D. 27 Nov. 22 à 16h00



DRUM BROTHERS -
LES FRÈRES COLLE
D. 4 Dec. 22 à 16h00



ENSEMBLE MATHEUS
- LES CONCERTOS
BRANDBOURGEOIS DE BACH
M. 13 et Me. 14 Déc. 22*



KENT HYPNOSE
S. 7 Janv. 23 à 20h30



LA BELLE AU BOIS
DORMANT - BALLET
DE KIEV
D. 29 Jan. 23 à 16h00

* Billeterie Le Quartz / www.lequartz.com / 02 98 33 95 00



ESPACE KERAUDY

CENTRE DE LA CULTURE ET DES CONGRÈS ■ PLOUGONVELIN

AVANT PROGRAMME SAISON 2022 2023



AVALON CELTIC DANCES

V. 10 Fev. 23 à 20h30



MADELEINE PEYROUX
« CARELESS LOVE FOREVER »

D. 19 Fev. 23 à 18h



ET SI LES ŒUVRES D'ART POUVAIENT PARLER ? - STAN

S. 4 Mars 23 à 20h30



LE DISCOURS - SIMON ASTIER

S. 11 Mars 23 à 20h30



BALLET NATIONAL DE POLOGNE

D. 19 Mars 23 à 16h



THIBAUT CAUVIN

S. 8 Avril 23 à 20h30



RENDEZ-VOUS À CAPRI

D. 16 Avril 23 à 16h



SHARON SHANNON & ALAN CONNOR

V. 21 Avril 23 à 20h30



BRIN D'ZINC

V. 5 Mai 23 à 20h30



CINE CATCH

Artistes non essentiels

« Fort de Bertheaume »

V. 26 Mai 23 à 19h30

RETROUVEZ-NOUS SUR LE WEB !

UN SITE INTERNET ET UNE SOLUTION DE BILLETTERIE EN LIGNE

www.espacekeraudy.com



PLOUGONVELIN

20
août
2022



Cléopâtre DARLEUX
Championne
Olympique Handball

**SUPER
MARINE**

La LITTORALE Bertheaume en fête

C'EST LE JOUR ET LA NUIT!

En soirée,
le meilleur de la
Musique bretonne

Entrée gratuite

19 h



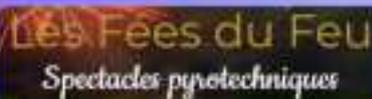
Un groupe de chants de marins,
de chants à danser et de musiques
traditionnelles bretonnes

20 h



Une musique trad bretonne et celtique assaisonnée
d'une pincée de jazz et d'un zest de puissance. Le tout
ayant le goût de la convivialité, et surtout de la danse !

22 h 15



Feu d'artifice

22 h 30



Incontournable de la scène
bretonne, le trio déploie une
énergie sauvage et transporte
son public dans cet univers
onirique et dansant,
créant un phénomène de transe !



Casse-croûtes breton, du pêcheur, du jardin
buvette, crêpes, fruits frais

L'après midi,
à l'abordage du Fort

3^e édition



Descente à -20 m
DANS LA SOUTE à MUNITIONS
MONTÉE des 100 MARCHES
VUE PANORAMIQUE à L'ARRIVÉE
TEE SHIRT offert

En 2022, la LITTORALE donne au CHRU !!

Trail 8 km à 15h

Trail 15 km à 16h

Trail ENFANTS dès 14h30

(récompense à tous les enfants participants)

Renseignements

www.lalittorale-iroise.fr

Inscriptions

www.sportinnovation.fr

Limitées à 500 participants

Contacts

06 85 06 80 32

06 79 24 45 56



La LITTORALE et la LIGUE ..

tous unis contre le cancer colorectal !

